

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce dix-septième jour de mars, en l'année de Notre-Seigneur, mil neuf cent trois, et de Notre Règne la troisième.  
Par ordre,

R. W. SCOTT,  
Secrétaire d'Etat.

L'honorable M. Edwards s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant Samuel Edmour St. Onge Chapleau, écuyer, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du Commissaire, énonçant que l'honorable M. Edwards, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

L'honorable M. Perley a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier :

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,  
OTTAWA, 17 mars 1903.

Dans l'affaire de William Francis Schooley, pétitionnaire pour un bill de divorce. Je certifie par le présent avoir reçu du pétitionnaire l'honoraire de deux cents piastres, en conformité de la règle 108 de cette Chambre.

SAM'L E. ST. O. CHAPLEAU,  
*Greffier du Sénat.*

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Alors l'honorable M. Perley a présenté la pétition de William Francis Schooley, du village de Holland, dans la province du Manitoba, demandant l'adoption d'un acte pour dissoudre son mariage avec Susan Maria Schooley.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table.

Par l'honorable M. Frost :—De James Cooper et autres, de la cité de Montréal, dans la province de Québec.

Par l'honorable M. Gibson :—De la Compagnie du Pont de la Grande Ile de Niagara.

Par l'honorable M. Coffey :—De E. Greffith et du conseil municipal de la cité de London ; et

Par l'honorable M. McMullen :—De la Compagnie de Force Motrice Niagara-Welland (à responsabilité limitée).

L'honorable M. Scott, secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat le rapport du ministre de la Justice relatif aux pénitenciers du Canada, pour l'année expirée le 30 juin 1902.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :—

*(Voir Documents de la Session No 34.)*

L'honorable M. Scott, secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat le rapport du secrétaire d'Etat, du Canada, pour l'année expirée le 31 décembre 1902.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :—

*(Voir Documents de la Session No 29.)*

L'honorable M. Scott, secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat la liste du Service Civil, du Canada, 1902.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :—